



Commune de
CRANS-MONTANA

CONVOCAATION DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire de la Commune de Crans-Montana est convoquée le

Lundi 16 décembre 2024 à 19h00
à la salle polyvalente du centre scolaire de Randogne

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée, désignation des scrutateurs et contrôle des présences.
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 18 juin 2024.
3. Approbation du règlement sur la taxe de séjour.
4. Approbation du cautionnement de CHF 18'165'786.50 pour la réalisation de Step III à Noës.
5. Remerciements aux élus sortants.
6. Bienvenue aux nouveaux élus.
7. Sujets d'actualité et divers.

Recevez, chères citoyennes et chers citoyens, nos salutations les meilleures.

COMMUNE DE CRANS-MONTANA

Le Président


Nicolas Féraud

La Secrétaire


Carine Vocat

Crans-Montana, le 22 novembre 2024.

N.B. : Les annexes peuvent être consultées et téléchargées directement depuis le site communal www.commune-cransmontana.ch